

MARDI, 26 mai 1891.

Le comité se réunit à 10.30.

PRÉSENTS :

Messieurs

Adams,	Edgar,	McLeod,
Barron,	Flint,	Mills (<i>Bothwell</i>),
Chapleau,	German,	Mulock,
Costigan,	Kirkpatrick,	Tarte,
Davies,	Langevin (<i>Sir Hector</i>),	Thompson (<i>Sir John</i>),
Desaulniers,	Laurier,	Tupper.—20.
Dickey,	McDonald (<i>Victoria</i>),	

A 11 heures, un quorum n'étant pas encore formé, Sir John Thompson suggère que l'examen des témoins et la production des documents pourraient être commencés par consentement.—Ce qui est adopté.

Le président étant absent, Sir John Thompson propose que M. Kirkpatrick prenne le fauteuil.—Motion adoptée.

Sir John Thompson propose que les messieurs dont les noms suivent soient entendus devant le comité comme conseil : M. H. McD. Henry, C.R., pour le département des Travaux Publics ; M. G. G. Stuart, C.R., et M. C. Fitzpatrick, pour l'hon. Thomas McGreevy ; et M. Hector Cameron, C.R., pour M. Patrick Larkin.—Motion adoptée.

Le président déclare que d'après ce qui a été convenu à la dernière réunion du comité, M. Tarte lui a donné les noms des personnes qu'il désirait faire assigner pour rendre témoignage devant le comité, et auxquelles des assignations ont été émanées en conséquence, savoir : MM. Owen Murphy, Québec ; Robert H. McGreevy, Québec ; Martin P. Connolly, Québec ; Nicolas K. Connolly, Québec ; Michael Connolly, Kingston ; et Patrick Larkin, St. Catharines ; on leur a demandé à tous d'apporter avec eux tous les livres, contrats, pièces justificatives, lettres, reçus et autres documents en leur possession, se rapportant à eux ou à la société de Larkin, Connolly et Cie, au sujet de : 1° le dragage du havre de Québec, depuis 1882 ; 2° la jetée et l'écluse dans ce havre ; 3° le dragage du bassin de ce havre ; 4° le mur du sud et le mur d'appui dans le havre ; 5° le bassin de radoub, à Lévis ; 6° le bassin de radoub à Esquimalt ; 7° les fonds du testimonial, Langevin. M. H. V. Noel, gérant de la banque de Québec à Ottawa, a été également assigné avec injonction d'apporter avec lui tous reçus, lettres, pièces justificatives, contrats, et tous les autres documents et livres qu'il a en sa possession ayant rapport à : 1° les fonds du testimonial Langevin ; et 2° la construction du chemin de fer de la Baie-des-Chaleurs. Et aussi, MM. Hector Verret, Québec ; et Richard Kimmitt, St. Catharines.

Parmi les témoins assignés, les suivants sont présents :

MM. Owen E. Murphy, Robert H. McGreevy, A. Hector Verret et H. V. Noel.

M. Hector Cameron, C.R., déclare que M. Patrick Larkin est empêché par un engagement de se présenter ce matin, mais qu'il viendra à Ottawa quand le comité le demandera, et produira tous les papiers qu'il a en sa possession.

MM. Martin P. Connolly, Nicholas K. Connolly, Michael Connolly et Richard Kimmitt n'étant pas présents, il est

Ordonné, Qu'il leur soit signifié par une seconde assignation de se présenter devant le comité à sa prochaine séance.